

Lévesque, Claudette

De: Marie-Hélène [mhdube@cgocable.ca]
Envoyé: 13 mars 2014 12:00
À: Greffe
Objet: à verser aux deossiers R-3863-2013 (Observations) et R-3854-2013 (phase 2)

Aux membres de la Régie de l'énergie,

OBJET : Les nouveaux compteurs « intelligents » - À verser aux dossiers R-3863-2013 (observations) et R-3854-2013 (phase 2)

J'ai fait parvenir à Hydro-Québec mon refus pour les nouveaux compteurs par lettre recommandé et cela pour les propriétés à revenus dont je suis propriétaire avec mon conjoint et pour notre résidence personnelle. J'ai reçu par la suite, un appel de mon conjoint pour une de ses propriétés parce qu'un installateur était sur place, et les locataires ne savaient pas quoi faire, l'installateur parlait de frais importants et même mon conjoint ne savait plus quoi penser. Malgré ce que mon conjoint a dit au locataire, il a dû partir de son travail pour aller expliquer à l'installateur de Cap Gemini que nous refusons les compteurs pour que ce dernier accepte de laisser notre compteur. J'ai ensuite reçu un autre appel du locataire suivant, disant qu'il y avait un installateur (le même puisque la résidence est voisin du premier endroit où mon conjoint a dû aller), elle paniquait parce qu'on lui disait des frais à chaque mois et que l'installateur insistait pour pouvoir l'installer. J'ai réussi à calmer la locataire (en passant qui est très malade) et l'installateur a dû partir sans rien installer.

Par la suite, nous avons contacté tous nos locataires pour leur mentionner que nous avons envoyé nos refus à Hydro-Québec concernant leurs logements-maisons. Nous ne savions même pas à ce moment-là, que l'installation des compteurs avait commencé puis que la phase 1 semblait être seulement pour Montréal alors que nous sommes à Saint-Adolphe d'Howard. Nous avons parlé avec plusieurs personnes de notre entourage, par la suite pour constater la même chose, leur compteur a été changé à leur insu lorsqu'ils n'étaient pas là ou même s'il y avait quelqu'un à la maison, les installateurs les ont changé sans arrêt de l'électricité et sans avisé les personnes à l'intérieur.

Plus tard, pour notre résidence personnelle, aussitôt que nous avons vu l'installateur entré sur notre terrain, il a été avisé que nous refusons et il n'a pas insisté mais nous l'avons vu aller chez notre voisine qui était absente et il l'a changé...

Je peux ajouter qu'avant même de savoir qu'ils étaient à Saint-Adolphe par le premier contact expliqué au début, j'avais depuis 2 jours auparavant des palpitations que je ne comprenais pas. Je l'avais mentionné à mon conjoint puis 2 jours plus tard lorsqu'il m'a dit que les installations de compteurs avait commencé, je lui ai répondu : ça commence aujourd'hui, et c'est là qu'il m'a dit répondu non depuis 2 jours...Coincidence??? Je ne fabule pas...Je ne le savais même pas...

J'ai d'autres cas dans ma famille de réaction mais la Régie doit déjà savoir tous ces exemples...Je n'en rajouterai donc pas à se sujet mais l'inquiétude est très grande dans tout mon entourage au niveau des effets sur la santé et il serait responsable de la part de la Régie de mettre un « bémol » sur la suite pour vérifier les effets potentiels néfaste à plus long terme.

J'ai aussi plusieurs personnes dont mes locataires et mon entourage (famille et amis) qui n'ont pas les moyens de payer des frais supplémentaires et se sentent pris en otages dans ce processus et qu'ils et elles n'ont pas d'autres choix que d'accepter et de vivre avec les conséquences au niveau de leur bien-être, santé et tranquillité d'esprit...

Plus le temps avance et plus les gens se rendent compte qu'ils ont été leurrés, manipulés par Hydro et c'est pour cette raison (et bien sûr monétairement) qu'Hydro s'est donc dépêché à installer avant que les gens se mobilisent davantage et qu'il soit trop tard pour réagir...

Nous sommes donc toutes et tous les québécois à la merci de cette grosse machine qu'est devenu Hydro qui se fait fi des lois, règlements, droits des personnes à une vie saine et normale.

Marie-Hélène Dubé
Gaétan Bertrand